

Travaux d'assainissement de la rivière Bécancour: échéancier toujours respecté

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - L'échéancier du projet d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour dans la région de Thetford-Mines est toujours respecté alors que les travaux d'interception et de réhabilitation sur le territoire des cinq localités concernées sont très avancés.

Dans les faits, un seul tronçon de l'intercepteur principal n'est pas encore installé, soit celui du secteur de Rivière-Blanche. Les travaux doivent débiter prochainement pour se terminer d'ici la fin de l'année 1985. Cette conduite principale est d'une longueur d'environ 20 kilomètres et recueillera les eaux usées à partir de Robertsonville en passant par Thetford-Sud, Thetford-Mines, Rivière-Blanche et Black-Lake.

Quant aux travaux de réhabilitation prévus sur le territoire de la ville de Thetford-Mines, la troisième et dernière étape se concrétisera prochainement, l'ouverture des soumissions devant se dérouler aujourd'hui.

Station d'épuration

D'autre part, la construction de la station d'épuration des eaux se poursuivra jusqu'à la fin mars 1986. Une période de rodage suivra de sorte qu'elle sera pleinement opé-

rationnelle au début de l'été prochain. Elle est conçue pour traiter un débit moyen de 19,700 mètres cubes d'eaux usées par jour.

Le principe d'épuration repose sur un traitement biologique, au moyen de boues activées. Dans l'application du principe de traitement, le concepteur a fait appel à une technologie avancée dont l'élément principal est appelé réacteur biologique séquentiel. Trois de ces réacteurs seront aménagés à la station d'épuration de Black-Lake. Ce qui permettra d'obtenir un effluent pratiquement libre de polluants et ainsi préserver la qualité du milieu aquatique.

Matériaux d'amiante

Conçue par l'architecte Paul-André Caouette, cette usine utilisera une gamme variée de matériaux à base d'amiante qui répondent non seulement aux exigences techniques requises mais également à des critères d'esthétique.

L'ensemble des travaux du projet auront nécessité des déboursés d'un peu moins de 30 millions \$, subventionnés par le gouvernement du Québec dans une proportion variant entre 80 et 90 pour cent. L'échéancier accéléré est donc respecté et assure les cinq corporations municipales participantes d'une aide financière additionnelle.



Dans le cadre des travaux d'assainissement de la rivière Bécancour, un mur de soutènement en pierres est actuellement érigé au pied d'une halde de résidus d'amiante de la mine Bell.

L'incendie du motel Colibri Ste-Victoire s'attend à une facture de plus de 30,000 \$

STE-VICTOIRE (MC) - La municipalité de Ste-Victoire, voisine de Victoriaville, s'attend à recevoir une facture de plus de 30 000 \$ de la Ville de Victoriaville pour l'incendie au Motel Colibri, qui est situé sur son territoire.

C'est ce qu'a indiqué, hier, le secrétaire-trésorier de Ste-Victoire, M. André Allard, après discussion avec le directeur du Service de protection contre les incendies de Victoriaville, M. Normand Arsenault. Victoriaville dessert cette localité.

Le feu, qui a causé des dommages de 2 000 000 \$ dans la nuit du 20 octobre, a nécessité l'intervention

de tous les policiers-pompiers de Victoriaville, de pompiers volontaires de Victoriaville, des camionciterne des corps de prévention des incendies des localités environnantes et de deux pelles mécaniques.

Cette facture de plus de 30 000 \$ gèrera plus la moitié des 50 000 \$ affectés à la prévention des incendies à l'intérieur du présent budget de la municipalité.

"On s'attendait à terminer l'année avec un surplus de 20 000\$, mais on va probablement défoncer les 50 000\$", a mentionné le secrétaire-trésorier.

Les employés de bureau d'Aligro refusent la séparation en 3 unités syndicales distinctes

THETFORD-MINES (PS) - Les 60 employés de bureau du grossiste en alimentation Aligro Inc. de Thetford-Mines ont rejeté à 92 pour cent la proposition patronale, visant à séparer le groupe actuel en trois

unités distinctes et ainsi négocier trois conventions collectives, soit pour Aligro, Aligro approvisionnement et Imprimalie.

Ces derniers tentent de négocier

les termes d'une première convention collective de travail, leur requête en accréditation déposée en août 1984 ayant été reçue favorablement par le Tribunal du travail en janvier 1985.

Or, malgré le fait que le syndicat CSN ait été reconnu officiellement le 29 janvier, une seule séance de négociation s'est tenue jusqu'à maintenant. Cependant, plusieurs événements n'ont pas manqué de susciter des démarches légales de toutes sortes, que ce soit le congédiement de deux officiers du nouveau syndicat, les plaintes déposées à cet effet au Tribunal du travail et le verdict de réintégration, le refus patronal de prélever les cotisations syndicales et la réorganisation ju-

ridique de l'entreprise.

C'est à ce niveau que les syndiqués ont refusé de séparer le groupe en trois unités. Ils soutiennent que cette procédure vise à retarder encore les négociations. C'est pourquoi, ils ont accordé au conseil syndical le mandat d'enclencher les moyens de pression jugés nécessaires, sauf ceux pouvant encourir une perte salariale. Une prochaine rencontre de négociation est prévue pour demain.

Le négociateur syndical, Gilbert Lessard, précise que les salariés veulent négocier de bonne foi une première convention collective. Mais, il dit regretter le fait que l'employeur tente de casser le syndicat par tous les moyens.

Gaz disponible sur 70% du territoire de Drummondville d'ici 3 ans

— Michel Bergamin

DRUMMONDVILLE (RJ)

"D'ici trois ans, 70 pour cent du territoire de la ville de Drummondville devrait être couvert par notre réseau de gaz naturel."

Telle est l'affirmation faite hier, par M. Michel Bergamin, directeur régional de Gaz Métropolitain, alors qu'il répondait à la question d'un intervenant, lors du premier dîner-conférence de la nouvelle saison du comité des affaires municipales et gouvernementales de la Chambre de commerce du comté de Drummond.

Celanese d'abord

M. Bergamin a rétorqué que les priorités de Gaz Métropolitain pour Drummondville était d'abord de couvrir en 85 le secteur industriel en commençant par la compagnie Celanese, le plus important consommateur local de cette nouvelle source

d'énergie.

"Le second volet devrait toucher dès l'an prochain les établissements institutionnelles et commerciales. Si possible, nous commencerons à la fin de 86 à desservir les secteurs résidentiels où le système est déjà en place, ce qui veut dire que 70 pour cent du territoire devrait être couvert," a-t-il détaillé.

Sécurité

Tout en soulignant que Drummondville fait partie d'une des sept régions du Québec privilégiées par l'implantation du gaz naturel sur un réseau de 30 kilomètres qui auront nécessité des déboursés de 5 millions \$, M. Bergamin devait aussi indiquer que le gaz naturel représente actuellement la forme d'énergie la plus sécuritaire et qu'elle assure des retombées économiques importantes à ceux qui s'y rattachent.

Usine de meubles Albert Marchand: avis de fermeture

DAVELUYVILLE (MC) - La manufacture de meubles Albert Marchand de Daveluyville vient d'envoyer un avis de fermeture de l'usine à ses 40 travailleurs.

La compagnie, propriété des Meubles Aro de Daveluyville, précise dans l'avis que le licenciement progressif des employés se fera entre la fin novembre et la fin décembre.

L'avis note seulement que l'entreprise a des difficultés financières. Le président des Meubles Aro, M. André Rhéault a confié hier que la compagnie espérait bien pouvoir

éviter cette fermeture.

Le coordonnateur régional de la CSD, Rolland Simoneau, hésite quelque peu à commenter l'avis de fermeture chez Albert Marchand, qui survient juste avant l'audition de la demande d'accréditation syndicale devant le ministère du Travail le 18 novembre.

Déjà, l'usine Plastitech de Daveluyville, spécialisée dans la fabrication de pédalos, fermera ses portes le 25 novembre, en raison d'un conflit de travail qui persiste depuis juin 1985. Quinze employés sont touchés.

Coup d'oeil...

...sur l'Amiante, le Centre du Québec, les Bois-Francs



Plantation d'arbres

Dans le cadre d'un important programme d'embellissement, 140 arbres seront plantés dans le terre-plein au centre du boulevard St-Joseph sur toute la longueur de la ville. On a commencé hier par des féviers dinermes d'Amérique et l'on poursuivra par des chênes rouges, deux essences qui sont réputées pour leur facilité d'adaptation dans leur milieu. Pour souligner la plantation du premier févier, le maire Serge Ménard, le conseiller Denis Savoie, le directeur des travaux publics Gérard Lapiere et le responsable local du programme des villes et villages fleuris, Denis Lampron, ont conjugué leurs efforts.

5 projets Jeunes Volontaires

VICTORIAVILLE - Le Comité local du programme Jeunes volontaires a approuvé récemment cinq projets totalisant une mise de fonds de 32 750 \$, pour supporter l'implantation dans la communauté de 17 jeunes.

Les projets concernent la poursuite de la réalisation d'un vidéo sur le suicide à Victoriaville, l'ex-

pansion d'un service de recyclage d'articles ménagers à Arthabaska, l'approfondissement des connaissances en photographie d'un groupe de Princeville, la création d'un service de récupération de tissu à Princeville et la mise sur pied d'un service d'animation socio-sportive au Cegep de Victoriaville.

SI VOUS COMPTEZ UNIQUEMENT SUR LES GOUVERNEMENTS POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE,

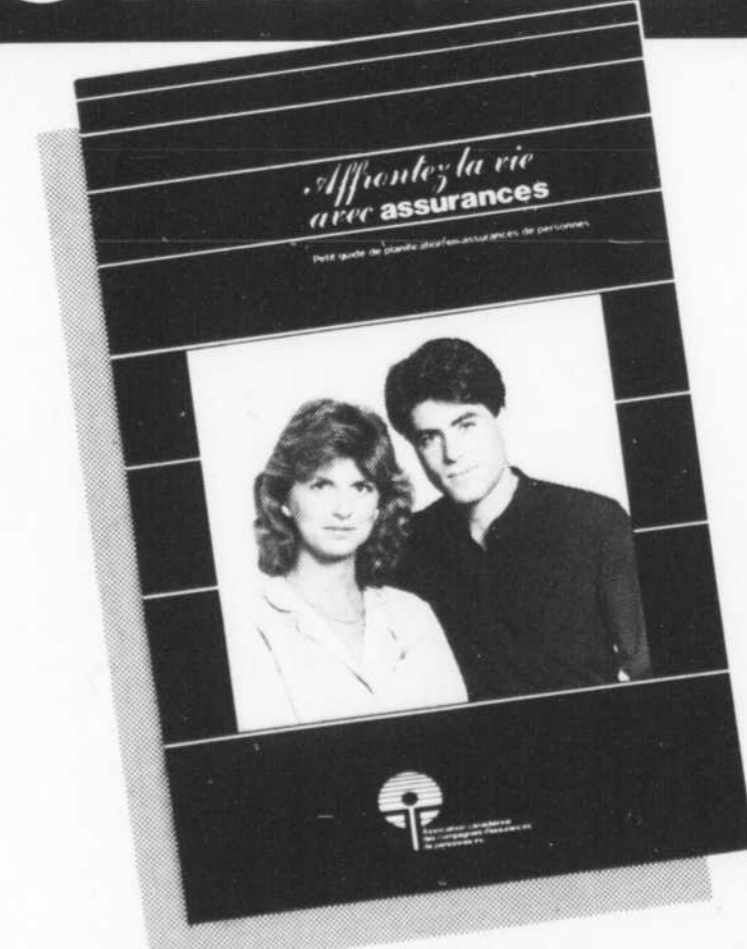
VOUS JOUEZ AVEC VOTRE AVENIR

Nous ne voulons pas sous-estimer l'importance des programmes sociaux des gouvernements. Toutefois, vous êtes-vous déjà demandé à quel point ces régimes assureraient votre revenu et protégeraient votre famille en cas de décès prématuré, d'invalidité, de maladie grave ou au moment de la retraite ?

Comme pour la plupart des Canadiens, il vous faut probablement un programme d'assurances réellement efficace, conçu pour vous permettre d'affronter la vie en toute confiance.

La vocation première des compagnies d'assurances de personnes est d'assurer la sécurité financière des personnes et de leur famille. A cette fin, elles vous offrent un éventail complet de services individuels et collectifs. Tous ces programmes sont remarquablement dynamiques et adaptés aux exigences actuelles. Ils comprennent notamment :

- assurance-vie ■ assurance-accident et maladie ■ rente d'invalidité ■ assurance dentaire ■ régime de retraite ■ REER, etc.



Votre assureur-vie est là pour vous aider à analyser vos besoins en matière de sécurité du revenu et de protection de la famille. Demandez-lui d'analyser avec vous les assurances individuelles et collectives qui vous protègent. Tout en tenant compte des régimes d'Etat, il vous recommandera un programme de planification financière qui vous permettra de faire face à toutes les situations.

Il pourra également vous remettre la brochure « Affrontez la vie avec assurances ». Publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, ce guide vous donne des conseils précieux sur la façon de planifier votre avenir et vous explique les services que proposent les compagnies d'assurances de personnes.

Vous pouvez aussi compléter et poster le coupon ci-dessous. Nous vous enverrons ce guide gratuitement !

Faites-moi parvenir sans frais le guide « Affrontez la vie avec assurances »

Nom _____

Adresse _____

Postez ce coupon à :
Le Centre d'Information
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.
1001, boul. de Maisonneuve ouest, Bureau 1230
Montreal (Quebec) H3A 3C8
Tél.: 1-800-361-8070



NOUS ASSURONS VOTRE SÉCURITÉ



Mario Bergeron



Eric Grenier

• **Boxe olympique à la loge des Elans**

"Gaskin est un gagnant" — Michel

SHERBROOKE — La Loge des Elans sera le théâtre d'une autre compétition élitique de boxe olympique, ce soir, alors qu'une équipe du Sud-Est des Etats-Unis sera opposée à une équipe du Québec.

Chaque année, le Québec et la région Sud-Est des Etats-Unis participent à un échange en boxe amateur. La Fédération québécoise envoie une équipe élite en Caroline du Sud et en retour les Américains nous envoient une équipe.

Sherbrooke et Lennoxville ont reçu la visite de cette équipe au cours des trois dernières années et chaque fois l'équipe du Québec a eu nettement l'avantage. Par contre, le directeur technique de la Fédération Québécoise de boxe olympique, Yvon Michel, s'attend à une forte opposition cette année.

"Rick Gaskin accompagne l'équipe à titre de gérant et habituellement, il n'accompagne pas d'équipe perdante. Gaskin est un gagnant et s'il a accepté de former cette équipe, elle doit être puissante", de prévenir Yvon Michel, qui ajoute "Tous les boxeurs américains ont dû participer à un tournoi pour être sélectionnés dans cette équipe. Ce sont des champions régionaux, mais il y en a même trois qui sont champions nationaux."

Sherbrooke et Lennoxville ont reçu la visite de cette équipe au cours des trois dernières années et chaque fois l'équipe du Québec a eu nettement l'avantage. Par contre, le directeur technique de la Fédération Québécoise de boxe olympique, Yvon Michel, s'attend à une forte opposition cette année.

Mario Bergeron du club de Drummondville, proclamé le meilleur boxeur junior au Québec et au Canada cette année, fera face à Graham McCormack chez les 132 livres. Christian Gagnon de Jonquières affrontera Mark Besley, dans la catégorie 132 livres.

François Toulouse du Club de boxe du Collège de Sherbrooke sera aussi du programme. Il sera opposé à Thomas Sharpe dans la catégorie 139 livres. Finalement, Patrick Desroches de St-Hyacinthe se mesurera à James Mason, chez les 147 livres.

L'équipe américaine est formée de boxeurs provenant de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud et de la Georgie. Thomas Jordan et Billy Sharpe sont les entraîneurs de cette formation. Un officiel, Jim Wood, accompagne l'équipe.

Alphonse Côté, le président de l'Association Régionale de Boxe Amateur de l'Estrie tient à rappeler que le public en général est admis, même si la compétition est présentée dans un club privé. "Le nombre de places est limité, mais il reste encore de bonnes places de disponibles. Le prix d'entrée est de 10 dollars", de préciser Côté.

La Loge des Elans est située au 240 de la rue Montréal, à Sherbrooke. Le premier son de cloche se fera entendre à 20 heures.

mangez
à nos frais!

Dans le cadre de son 75^e ANNIVERSAIRE, La Tribune offre une valeur de \$75, comprenant

la tribune

UN REPAS PAR SEMAINE à 3 GAGNANTS DIFFÉRENTS

A TOUS LES SAMEDIS 75\$ répartis entre 3 gagnants différents (un repas d'une valeur totale de 25\$)

Ce concours a été rendu possible grâce à la participation des restaurants suivants:

- Brasserie Le Pichel
- Restaurant le 404
- Bar-Restaurant Chez Mario
- Le village Vietnamien
- Café Ming
- Restaurant Yildiz
- Restaurant l'Oncle Ho
- Nanking Café
- Le Sommet
- Brasserie La Seigneurie
- Restaurant Au Coin du Vietnam
- Au P'tit Sabot
- Auberge Royale
- Restaurant Kinh-Dô
- Auberge Le Beau Site

124096

Un club de ski prend naissance

DRUMMONDVILLE (RJ) - Même si la région de Drummondville et ses environs constitue un territoire relativement plat, sans montagne, il n'en demeure pas moins que les amateurs de ski alpin y sont nombreux...si nombreux qu'ils pourront dorénavant profiter des facilités d'un club de ski.

Un club de ski, à but non-lucratif, vient en effet de prendre naissance à Drummondville, soit le Club de ski Drummond.

Ce club a pour objectif principal de faciliter l'accès à la montagne à prix populaire. "Etant donné que le ski alpin prend de plus en plus de popularité chaque année et que la distance vers les stations est considérable pour les amateurs d'ici, il devenait donc important de former un club et surtout d'implanter un système de transport en commun pendant toute la saison, avec une programmation régulière. Donc, fini les remarques de ceux qui disent qu'ils n'ont pas de transport pour aller faire du ski," de dire le principal responsable du nouveau club, Sylvain Sévigny.

Le club a en effet instauré différents forfaits: qui permettront aux skieurs, amateurs comme experts, de profiter au maximum de leurs journées de ski. Six stations ont été retenues pour les forfaits à la journée, soit celles de Ste-Anne, Sutton, Orford, Jay Peak, Bromont et St-Matthieu, ainsi que deux stations pour le ski du lundi, soit Bromont et St-Matthieu.

Les forfaits à la journée seront ceux des samedis et dimanches et comprendront le transport et la remontée mécanique.

Les forfaits spéciaux (quatre fois au cours de la saison, un week-end) auront lieu dans quatre stations de réputation internationale. Ils comprendront transport, remontée, après-ski, bonne table et coucher.

Deux classes-neige de quatre jours sont aussi prévues au Mont

St-Matthieu, soit du 27 au 30 décembre et du 2 au 5 janvier 86. Ils incluent toujours transport et remontée, plus huit heures de cours avec encadrements par des moniteurs spécialisés de niveaux I et II.

Finalement, des cours en soirée pour adultes seront aussi disponibles, toujours au Mont St-Matthieu, les mardis et mercredis en soirée.

30 voyages dans les six stations préalablement citées sont prévus pour l'hiver 85-86. Le premier aura lieu à Jay Peak le 14 décembre si les conditions sont favorables. Les points de départ seront le terminus Bourgeois, la Place Drummond ou l'Olympia Yvan-Cournoyer, dépendamment de l'horaire précis qui devrait être publié sous peu.

Des cartes d'adhésion au Club de ski Drummond sont aussi disponibles aux magasins Sports Expert ou Podium au coût de 13 \$ par personne ou 35 \$ par famille.

Les participants

C'est une équipe jeune qui s'ajoute à Sherbrooke, puisque ce sont presque tous des Juniors.

Dans la catégorie 112 livres, Marvin Middleton sera opposé à Danny Larouche de Jonquières. Chez les 119 lbs, le Drummondvillois Eric Grenier affrontera Jérôme McLean. Rappelons que Grenier a trois titres de champion canadien à son actif et qu'il a participé dernièrement au championnat du monde de catégorie Junior en Roumanie.

Egalement chez les 119 livres, Eddy Blue affrontera Frank Mer-

Hockey mineur à Thetford

THETFORD MINES (NF) — Les 27 équipes du comité de hockey mineur de Thetford Mines ont toutes disputé au moins une rencontre. En classe pee-wee et bantam, certaines d'entre elles ont même quatre parties de jouées.

En classe Novice 1, Golderak et Albatour ont remporté leur premier affrontement aux dépens d'Obélix et d'Astérix. Golderak occupe le premier rang avec 6 points suivi d'Albatour avec 5 et d'Astérix avec 1. Obélix ferme la marche avec aucun point.

La situation est identique en classe Novice II. Camaro et Trans Am mènent la course avec 6 et 5 points et une victoire Jaguar et Corvette suivent ayant perdu leur premier match mais le Jaguar avant 1 point au classement.

Dans la nouvelle catégorie Novice III, les Filons et les Patriotes partagent le premier rang avec chacun 5 points pour leur unique victoire. En dépit d'une défaite chacun, les Vulkins et les Faucons suivent avec un point au classement.

On retrouve six équipes dans les rangs Atomes. Les Draveurs, les Voltigeurs et les Bisons ont défait respectivement les Castors, les Olympiques et les Cataractes avec pour résultat qu'ils ont amassé 6,5 et 5 points chacun. Les Castors et les Olympiques ont arraché 1 point pendant que les Cataractes sont toujours à la recherche de leur premier au classement.

Le Lévis domine en catégorie Pee Wee avec 17 points en vertu de 3 gains et 1 revers. Le Iberville a compilé une fiche identique pour 14 points. Viennent ensuite le Dollard, 10 points, le Frontenac, 8 points, et le Cartier, 5 points.

Finalement, chacune des équipes a disputé quatre rencontres chez les Bantam. Les Vautours dominent avec 4 victoires et 21 points au classement.

Les Eperviers et les Albatros ont divisé les honneurs de leurs quatre parties (2-2) et ont accumulé 13 et 12 points. Les infortunés Orioles battent de l'aile avec quatre revers et deux maigres points.

Du vestiaire...

Si la nouvelle réglementation d'âges de la F.Q.H.G. a fait naître une nouvelle catégorie, Novices III, elle a grandement contribué à la quasi disparition du midjet, du moins côté hockey récréatif. A Thetford-Mines, on compte 18 inscriptions seulement...

C'est une version adaptée du système SCORE qui est utilisée pour établir les classements du hockey mineur de Thetford-Mines. Chacune des deux périodes vaut deux points et le résultat final compte également pour deux points...

Les dirigeants du hockey mineur et le Service des Loisirs continuent de faire preuve de bon goût et d'imagination dans le choix des noms donnés aux équipes. Des héros de bandes dessinées et des dessins animés croisent le fer en classe Novice I. De fouguesuses autos rivalisent chez les Novices II. La catégorie Novice III est une réplique miniature de la Ligue Collégiale AAA pendant que la Ligue Junior Majeure trouve son compte chez les Atomes. Des personnages qui ont fait l'histoire du Québec se retrouvent sur la glace avec les Pee Wee alors que les volatiles sont en vogue dans les rangs Bantam.

2 DÉCEMBRE

ÉLECTIONS QUÉBEC 85

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES DU 11 AU 16 NOVEMBRE

Parce que votre nom doit être inscrit et bien inscrit

Pour vous prévaloir de votre droit de vote lors des élections générales qui se tiendront au Québec le 2 décembre 1985, vous devez vous assurer que votre nom est inscrit et bien inscrit sur la liste électorale.

Votre directeur du scrutin vous fera parvenir la liste électorale de votre section de vote. Vérifiez si votre nom y est inscrit et bien inscrit.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il est mal inscrit, vous pouvez alors faire une demande d'inscription ou de correction lors de la révision des listes électorales. Cette révision aura lieu du 11 au 16 novembre.

Révision urbaine: si vous êtes domicilié dans une section de vote urbaine (municipalités de plus de 2 000 habitants), vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Ces bureaux seront ouverts du 11 au 16 novembre, entre 10h et 22h.

Révision rurale: si vous êtes domicilié dans une section de vote comprise dans une municipalité rurale de plus d'une section de vote (municipalités de 2 000 habitants ou moins), vous devez vous présenter à la commission de révision établie pour votre municipalité. Cette commission recevra les demandes d'inscription, de radiation et de correction du 11 au 16 novembre, entre 10h et 12h30, entre 14h30 et 17h30 et entre 19h et 22h.

Si vous êtes domicilié dans une municipalité dans laquelle il n'y a

qu'une seule section de vote, vous devez vous présenter chez vos réviseurs ruraux. Ils recevront vos demandes d'inscription, de radiation ou de correction du 11 au 16 novembre, entre 16h et 18h et entre 19h et 21h. Pour connaître leur adresse, communiquez avec votre directeur du scrutin ou consultez votre liste électorale.

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez posséder la qualité d'électeur. Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le jour du scrutin, soit le 2 décembre:

1. a 18 ans accomplis;
2. a la citoyenneté canadienne;
3. est domiciliée au Québec depuis 12 mois;
4. n'est pas interdite, n'est pas en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental ou n'est pas sous la juridiction du Curateur public; et
5. n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale.

Votre inscription sur la liste électorale doit se faire seulement dans la section de vote où vous étiez domicilié le jour de la prise du décret, soit le 23 octobre. Ce n'est qu'à cet endroit que vous pourrez exercer votre droit de vote.

Pour toute demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter au bureau de dépôt, à la commission de révision rurale ou chez vos réviseurs ruraux.

TRAVAILLEURS! ÉTUDIANTS! PERSONNES HOSPITALISÉES!

Si vous avez quitté temporairement votre domicile pour aller travailler ou étudier, vous pouvez choisir de vous inscrire dans la section de vote où vous résidez aux fins de votre travail ou de vos études.

Si vous séjournez dans un centre hospitalier ou dans un centre d'accueil, vous pouvez choisir de vous inscrire dans la section de vote où vous résidez aux fins de votre séjour.

Ce choix doit se faire au moment de la révision des listes électorales. En milieu urbain, vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de chez vous tandis qu'en milieu rural, vous devez vous rendre à la commission de révision établie pour votre municipalité ou chez vos réviseurs ruraux, selon le cas.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9h à 22h, 7 jours par semaine).

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin financement des partis politiques carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.